



## **Communiqué de presse concernant le rapport de gestion 2005 – Des pertes inférieures aux prévisions**

### **Nouveau jeu, nouvelle stratégie**

**En 2005, Escor s'est vue contrainte d'effectuer un choix stratégique rigoureux: Seul l'abandon en temps utile de son ancienne activité principale, en l'occurrence l'installation de machines à sous, était en effet susceptible d'assurer la pérennité de l'entreprise. Les pertes de l'exercice 2005, qui s'élevaient à CHF 16,995 millions, s'avèrent inférieures aux premières prévisions. Aucun dividende ne sera distribué. Escor dispose de liquidités à hauteur de CHF 13,5 millions qui lui permettront d'étendre les domaines très rentables des participations dans les casinos et du négoce d'appareils pour casinos.**

Guin, le 21 avril 2006 – Après un exercice 2005 crucial, la société Escor Casinos & Entertainment SA envisage désormais l'avenir avec confiance. Grâce aux réserves constituées au cours des années marquées par le succès, les liquidités d'Escor s'élevaient à CHF 13,5 millions, et cela malgré la perte importante de l'année 2005. Avec la réorientation stratégique opérée en 2005, les participations hautement rentables dans des casinos (casinos de Locarno et de Saint Marin) ainsi que des représentations commerciales intéressantes pour les automates pour casinos forment le nouveau socle de l'entreprise. Outre les projets liés à d'éventuelles nouvelles concessions de casinos à Zurich, Escor examine sérieusement la possibilité de prendre des participations supplémentaires dans des casinos ainsi que dans d'autres secteurs stratégiques.

### **Pertes importantes dues au retrait du marché de l'installation de machines à sous**

La situation actuelle du marché et la politique d'autorisation toujours restrictive pratiquée par la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) sont la preuve que, compte tenu de la situation actuelle, aussi douloureuse soit-elle, la décision d'Escor de suspendre ses activités opérationnelles était la bonne. Les préparatifs entrepris en vue de la nouvelle loi sur les maisons de jeu et les investissements consentis pour la conception de nouveaux appareils n'ont pas porté les fruits escomptés. Les nouveaux automates servant aux jeux d'adresse rencontrent toujours aussi peu de succès auprès des joueurs et aucune amélioration ne se profile actuellement dans le secteur. Cependant, Escor espère à moyen terme une légère reprise, pour autant que la Commission fédérale des maisons de jeu assouplisse l'ordonnance sur les maisons de jeu ainsi que son interprétation. L'entreprise poursuit donc dans ce sens le développement d'automates.

Le compte des résultats du groupe Escor est grevé en premier lieu par des amortissements et dépréciations d'un montant de CHF 10,7 millions et par le retrait du marché d'installation de machines à sous. Pour l'exercice 2006, Escor prévoit à nouveau un bénéfice réduit.

## **Suppression massive d'emplois, y compris au sein de la direction générale et du conseil d'administration**

En abandonnant le marché de l'installation de machines à sous, exploité avec succès pendant des dizaines d'années, notre entreprise se devait de procéder à des coupes sombres dans tous les domaines et n'a eu d'autre choix que de licencier de nombreux collaborateurs fidèles et donc de bons amis. En l'espace d'un an, les effectifs sont passés de 140 salariés à 8 et la direction, composée de 5 membres, a été concentrée en la personne du directeur général. Les salaires et les honoraires de la direction générale et du conseil d'administration ont été fortement réduits. En vue de l'assemblée générale, le conseil d'administration est de plus ramené de sept à trois personnes. Après la démission de Gilbert M. Vollmer, Klaus J. Lazari, Jürg Brauchli et Heinz Pfander, conservent leurs postes au conseil d'administration Christian Vollmer (président et délégué), Bernhard Burgener et Martin Wagner.

## **Assemblée générale du 16 mai 2006**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra le 16 mai 2006 à 10h15 dans la salle Podium de Guin. Vu les circonstances, aucun versement de dividendes n'est prévu.

### **Contact:**

Escor Casinos & Entertainment SA  
Christian Vollmer, Président du Conseil d'Administration  
Tél. 026/492 75 55  
escor@escor.ch  
<http://www.escor.ch>

## **Escor Casinos & Entertainment SA**

Escor Casinos & Entertainment SA, dont le siège est à Guin (FR), est un fabricant et un fournisseur de machines à sous pour les casinos de Suisse. Depuis 1987, elle est cotée à la Bourse suisse SWX. Importateur général de Austrian Gaming Industries (AGI) et Unidesa, fabricants d'appareils pour casinos au rayonnement mondial, Escor équipe des casinos dans toute la Suisse. Escor détient 36,5% des parts du casino de Locarno, ouvert en 2003, ainsi que 18,32% des parts du casino de Saint-Marin.